



Dampierre-
sur-Loire

Patrimoine viticole

XVI^e-XIX^e siècles

Reflets

Patrimoine de Maine-et-Loire



CHAINTRE : UN HAMEAU VITICOLE DU SAUMUROIS

Un village-rue au milieu des vignes

Au sud-est de Saumur, le hameau de Chaintre s'inscrit paisiblement dans le paysage viticole de la commune de Dampierre-sur-Loire. Bénéficiant d'un climat serein, protégé par la Loire des variations thermiques, le vignoble couvre l'essentiel du plateau calcaire situé dans l'aire d'appellation Saumur-Champigny. Implanté dans un léger encaissement, le village apparaît depuis les hauteurs environnantes comme un cordon de bâtiments en tuffeau couverts d'ardoise. Le caractère du site est affirmé par les rangées de vignes et leur structure fuyante qui renforce la perception unitaire de l'ensemble. Sans éléments distinctifs (église, mairie...), la silhouette du hameau est animée par quelques toitures, au volume plus prononcé, annonçant des édifices privés dominants. Chaintre est un village-rue dont la voie principale traverse les lieux sans rencontrer d'espace public (place). Ici, l'élément minéral prend toute son ampleur : les perspectives buttent systématiquement sur les clôtures et les façades aveugles des bâtiments accolés à la voirie. Retranchés derrière de hauts murs, les lieux de vie ne sont donnés à voir au visiteur qu'au hasard d'un portail ouvert.

Murs, clos et portails

Ces murs avaient pour fonction de délimiter la propriété mais aussi de protéger les clos des visiteurs ou des animaux laissés en liberté. Ils sont élevés avec les matériaux locaux comme le tuffeau et le grès. Si la variété de leur mise en œuvre (pierres de modules et de teintes différentes) joue un rôle esthétique, elle témoigne aussi de certaines techniques de construction.



Diversité de la mise en œuvre des matériaux dans la construction des clos.

Le mur est le plus souvent constitué d'un remplissage en moellons de calcaire ou de grès ; il est parfois renforcé par des éléments « harpés », en pierre de taille de tuffeau, qui permettent de bien tenir les moellons liés à la terre, à l'argile ou encore à la chaux.



Traitement supérieur du mur appelé aussi « chaperonnage ».

Une autre pièce en tuffeau, légèrement arrondie, vient enfin « chaperonner » le sommet du mur afin de le protéger des eaux de pluie. Des ouvertures étaient aménagées dans ces clôtures, simples portes piétonnes

ou portails, la plupart de ces derniers en retrait de l'alignement de la rue afin de faciliter les manœuvres des véhicules. Couverts par des linteaux de pierre (droits ou cintrés)

ou de bois surmontés d'une petite couverture d'ardoise, les plus élaborés s'imposent par leurs piliers et leurs grilles.



Portails sur la rue principale du hameau.

Le portail du « clos de l'Oratoire »

Des claveaux de tuffeau intégrés dans un massif rectangulaire forment une belle arcade en plein-cintre. De chaque côté, les murs s'incurvent légèrement dessinant ainsi une entrée en demi-lune.



Ce détail souligne l'aspect pratique de ce portail qui laissait aux charrettes la place de manœuvrer mais il indique également combien cette entrée était un élément de prestige, avec au-delà de la grille, une perspective s'ouvrant largement sur le clos.

Un habitat viticole spécifique

L'habitat du village, lié essentiellement à l'activité viticole, permet aussi bien une lecture de la diversité sociale des exploitants (maison de journalier ou grand domaine) que des modes d'organisation des espaces (habitation, travail et stockage).



Portail d'entrée et maison couverte « en appentis » à l'est du hameau (XVIII^e siècle).

Le module le plus simple, correspondant au logement du journalier agricole, est présent à travers le regroupement de petites maisons avec une pièce de vie, surmontée d'un comble couvert par une toiture en appentis.

Exploitant la géologie locale, les celliers et les pressoirs (souvent communautaires) sont directement creusés dans le tuffeau et accessibles par une « courdoire », rampe qui s'enfonce dans le sol et organise l'accès aux entrées de caves. Des conduits verticaux, pratiqués dans la roche, permettaient en outre d'éclairer et d'aérer ces espaces (puisards) ou bien encore de déverser le raisin depuis le niveau supérieur jusque dans les pressoirs installés au-dessous (goulottes). D'autres bâtiments mettent en évidence le logis, établi sur un cellier, et accessible par un escalier au traitement parfois recherché, comme pour le manoir du Grand Rougeville. Deux exemples occupent enfin une place particulière au sein du hameau : leur situation par rapport au domaine, notamment au vaste clos qui les jouxte, les nombreuses dépendances et leur logis, à la composition architecturale soignée, témoignent de ces anciennes maisons nobles reconverties aux XVII^e et XVIII^e siècles en sièges d'exploitations viticoles.



Le grand clos de Chaintre vu depuis le nord.

Des domaines viticoles à l'architecture

La plus importante était celle des Pères de l'Oratoire, située au sud du hameau. Cette ancienne seigneurie, mentionnée dès le XV^e siècle (certains éléments, comme la tour d'escalier hors œuvre, confir-



Le « château » de Chaintre, ancien logis des Oratoriens de Saumur.

ment cette datation), fut rachetée au XVII^e siècle par la congrégation religieuse installée à Saumur. À la veille de la Révolution, elle était le centre d'un vaste vignoble produisant chaque année cinquante busses¹ de vin vendu jusqu'en Hol-

lande. Le clos, magnifique, est intégralement préservé et conserve même, au nord, un beau portail d'entrée. Les dépendances viticoles, pressoirs, cuviers et celliers pour les barriques, s'organisaient autour de la cour d'entrée ; elles étaient complétées par des espaces troglodytiques dont « un caveau qui contient les cruches à bouteilles, fermant à clef »². Au nord, une autre demeure, datant de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle, fut construite sur les terres d'un ancien fief pour Jean-François Foullon, lieutenant criminel du bailliage de Saumur.



La demeure de Jean-François Foullon précédée de son clos de vignes : vue générale depuis le sud.

Comme la propriété voisine, le clos de vignes qui lui est associé était traversé d'une allée bordée d'amandiers. Celle-ci jouait le rôle d'une longue avenue, dont la perspective avait pour fonction de mettre en valeur le corps de logis principal, flanqué de ses deux pavillons abritant, l'un, un bûcher, et l'autre, une petite chapelle.

Thierry Pelloquet
Service départemental de l'Inventaire
Conseil général de Maine-et-Loire

¹ Soit 11800 litres. 1 busse = 1 barrique = 237 litres.

² A.D. Maine-et-Loire : 1 Q 216.

Bibliographie

- CUSSONNEAU (Christian), MANASE (Viviane), « Architectures du vin en Anjou », 303, arts, recherches et création, n°38, 1993, p.110-123.

Documentation

Ville de Saumur - commune associée de Dampierre-sur-Loire : « Chaintre - Architecture et environnement », *Cahier de recommandations*, 1990.

Dossiers d'Inventaire : Dominique Éraud - Thierry Pelloquet, service départemental de l'Inventaire.

Clichés
Bruno Rousseau, service départemental de l'Inventaire

Photo de couverture
Vue générale du hameau depuis le nord.

ISSN 1630-8735

Anjou
CONSEIL GÉNÉRAL
DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE